

PREFECTURE DE LA SARTHE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
D'INONDATION PAR LA RIVIERE LA SARTHE

des communes de St-Léonard des Bois à St-Saturnin

Carte réglementaire du PPRI
23 - Commune de SOUILLE

Echelle 1/5000
0 100 200
mètres

Légende :

- Limite de la crue centennale
- Limite de la crue de janvier 1995
- Zone réglementaire forte (aléa fort)
- Zone réglementaire moyenne urbaine (aléa moyen des secteurs urbains)
- Zone réglementaire moyenne naturelle (aléas moyen et faible des secteurs naturels)
- Zone réglementaire faible (aléa faible des secteurs urbains)

52.15 Cote calculée de la crue centennale
51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995

Novembre 2006



Agence d'Angers - 7, rue de la Vilaine, 49250 St-Mathurin sur Loire
Tél. :02.41.57.05 73, Mèl: hydratec.angers@hydra.setec.fr

